

Municipalité de Clerval

579,2^e et 3^e Rang

Clerval (Québec) JOZ 1RO

Téléphone: 819 783-2640 Télécopieur : 819 783-4001 Courriel :clerval@mrcao.qc.ca

Le 20 octobre 2014

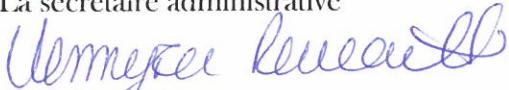
Madame Lisa Raitt
Ministre des transports
Place de Ville, Tour C, 29^e Étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Madame,

Ci-joint une copie de résolution concernant : *Poste Canada*.

COPIE

Certifiée conforme par
La secrétaire administrative



Jennyfer Perreault
Le 20 octobre 2014

c. c. Monsieur Denis Lemelin, Président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, Madame Christine Moore, Députée d'Abitibi-Témiscamingue et Monsieur Brad Woodside, Président, Fédération canadienne des municipalités.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 8 OCTOBRE 2014, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR MICHEL CLICHE, MAIRE SUPPLÉANT.

Les membres présents : Roger Robitaille, Jean-Marc Bélanger, Nicole Therrien.

À l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Les membres absents : Nancy Gosselin, Suzanne Théberge et Rénald Blais est arrivé à 19h25.

Numéro de résolution : 2014-10-20

POINT S (Résolution Postes Canada)

Attendu que Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture.

Attendu que Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements. Empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue.

Attendu que la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays.

Attendu que Postes Canada assure un service public qui doit être préservé.

Il est proposé par Rénald Blais et unanimement résolu que la Municipalité de Clerval écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires.

Qu'il soit aussi résolu que la Municipalité de Clerval demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au services postal public.

Abstention de Jean-Marc Bélanger

Adoptée

COPIE

Certifiée conforme par

La secrétaire administrative



Jennyfer Perreault

Le 20 octobre 2014

c. c. Monsieur Denis Lemelin, Président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, Madame Christine Moore, Députée d'Abitibi-Témiscamingue et Monsieur Brad Woodside, Président, Fédération canadienne des municipalités.